



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question écrite n° 70566

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement en matière d'accès aux soins et aux services, en particulier en milieu rural. La rupture des liens sociaux, l'isolement, les souffrances psychologiques et bien d'autres causes encore peuvent être à l'origine des difficultés ou de l'impossibilité, pour les personnes ou les familles, d'accéder aux services de « droits communs ». La situation dans les zones rurales qui manquent cruellement de moyens de transport est préoccupante. L'accès aux droits (soins, logement, travail, services, etc.) est plus difficile, et en particulier pour les personnes se trouvant dans les conditions précaires. Pour l'accès aux soins, les situations d'urgence se multiplient en période estivale, avec un personnel soignant réduit en raison du non-remplacement des effectifs pendant les congés. Situation aggravée en milieu rural par la réforme hospitalière. Les publics sédentaires en situation de précarité en sont, encore une fois, les premières victimes. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour assurer un véritable accès aux soins et aux services en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70566

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7282